

## **Accueil des Réfugiés Relocalisés - ARR**

Le dispositif d'accueil des personnes réfugiées relocalisées a pour objectif d'accompagner les personnes dans leurs projets d'intégration dans la ville d'Amiens. Les personnes orientées sur le dispositif ont majoritairement obtenu une protection internationale (réfugié ou protection subsidiaire). Des personnes ayant une carte de résident de 10 ans (parents d'enfant réfugié ou conjoint de réfugié) peuvent également nous être orientées.

Le dispositif a bénéficié, courant de l'été 2021, d'une extension de ses capacités d'accueil, accordée par la DDETS. Nous sommes désormais financés pour 20 logements.